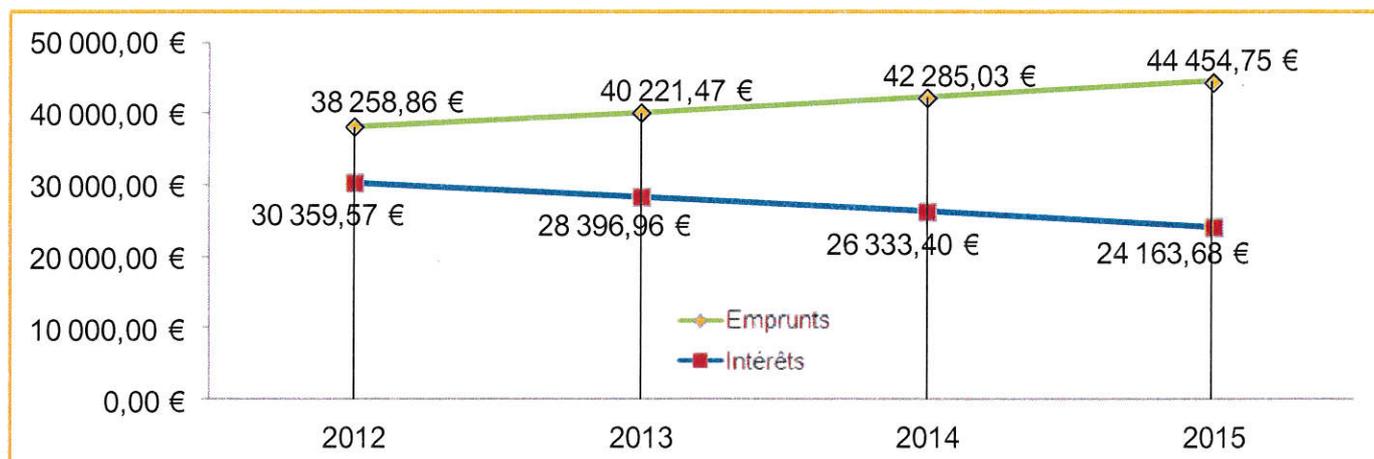


LE CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL



Les charges financières du SIVOM portent uniquement sur les travaux d'extension du centre de secours principal des sapeurs-pompiers d'Agde réalisés en 2007. Ces frais sont répercutés chaque année aux trois communes concernées : Agde, Marseillan et Vias. Actuellement, trois emprunts sont encore en cours : un premier de 435.000 € court jusqu'en 2027, un second de 214.600 € s'achèvera en 2018 et un troisième de 100.000 € fini en 2026. Les remboursements annuels effectués se décomposent suivant le tableau ci-dessous :



- Les interventions effectuées

Le nombre des interventions réalisées par les sapeurs-pompiers est encore en hausse cette année. 5318 sorties ont été effectuées sur les communes d'Agde, Marseillan et Vias soit une augmentation d'environ 4% par rapport à l'année précédente (5121).

- La répartition et taux de participation des communes

Pour rappel, le remboursement des emprunts s'effectue au prorata du nombre des interventions réalisées sur l'année par les sapeurs-pompiers dans les trois communes concernées.

Communes	Nombre d'interventions	Pourcentages
ADGE	3843	72,26%
MARSEILLAN	803	15,10%
VIAS	672	12,64%
Total	5318	100,00%

